

**Par dépôt électronique et courriel seulement<sup>1</sup>**

Le 9 octobre 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions  
des services de transport pour l'année 2020 – Phase 2  
Votre dossier : R-4096-2019 (Phase 2)  
Notre dossier: R057792 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose auprès de la Régie de l'énergie ses réponses à la demande de renseignements numéro 6 de la Régie ainsi qu'à la demande de renseignements numéro 3 du RNCREQ dans le dossier mentionné en objet. Une liste des pièces est également jointe.

La Régie mentionne ce qui suit à sa lettre du 25 septembre 2020 :

*« La Régie transmet cette DDR au Transporteur, à titre de demandeur. Toutefois, un mémoire conjoint au soutien de cette demande étant déposé par Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité et BRTM, la Régie s'attend à ce que le Transporteur consulte au besoin ces derniers. Le cas échéant, elle lui demande d'indiquer l'apport de chacun dans les réponses. »*

Le Transporteur s'est conformé à cette demande de la Régie.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette  
/jg

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)

---

<sup>1</sup> Aucune copie papier n'est requise selon la directive « Mesures préventives en lien avec la COVID-19 » du 17 mars 2020 de la Régie de l'énergie.